

5 – Le C.I.E.N.E (Chantier d'insertion Espaces Naturels et Environnement)

Au départ il y avait Promo-jeunes organisme associatif relevant d'un réseau national d'insertion sociale (hébergement, chantiers d'insertion). L'antenne locale crée entre autres le CIENE.

Ce chantier donne toute satisfaction mais est délaissé par l'association qui rencontre des difficultés financières (les locaux de Saint-Georges-sur-Loire sont dans un état lamentable).

En décembre 2011, suite à la liquidation de Promo-jeunes, La Préfecture lance une consultation pour la continuation de certaines activités ; Les Restos 49 se positionnent, et pour l'atelier de Saint-Georges-sur-Loire (nettoyage des berges), et pour celui spécialisé dans l'entretien des espaces verts.

Le 5 mars 2012 le C.I.E.N.E est intégré au dispositif Restos avec reprise des salariés et de l'encadrement professionnel ainsi que des marchés déjà signés, tant privés que publics.

Une des premières difficultés fut d'ordre administratif pour trouver, du fait de la diversité des tâches, une domiciliation à ce nouveau chantier. Dans un premier temps Le CIENE s'installa le 21 décembre 2012 dans un bâtiment au 92 route de Beaufort à St Barthélemy jusqu'au 31 décembre 2013. En janvier 2014 ce fut, et c'est toujours, la Ressourcerie des Biscottes.

Les questions de logistique dus aux chantiers itinérants ont amené à réduire de 25 à 20 le nombre de salariés, lesquels sont encadrés par 3 encadrants techniques pédagogiques et sociaux, 1 accompagnatrice socio-professionnelle, 1 assistante administrative et un bénévole responsable. Les 26 heures hebdomadaires de travail sont réparties du lundi au jeudi, le vendredi étant dédié aux tâches administratives et à la recherche de nouveaux contrats.



Le C.I.E.N.E œuvre dans trois domaines :

-**Entretien des espaces verts** : tonte, bêchage, taille, désherbage, plantations, divers...

-**Espaces naturels** : entretien des berges de rivières et cours d'eau avec, entre autres, l'arrachage de la Jussie, entretien des chemins de randonnée et des lieux d'accueil des gens du voyage...

-**Petit bâtis** : petits travaux (abris, cloisons...) au sein des centres de distribution et des jardins d'insertion.



**C'est ainsi que l'équipe dirigeante est régulièrement amenée à gérer les éléments suivants :
QUI FAIT QUOI ? OU ? QUAND ? COMMENT ?**

Questions qui peuvent paraître bizarres car, quand on a en main les contrats passés avec les donneurs d'ordre, on doit savoir ce qu'il y a à faire, avec quels moyens et à quel moment...**MAIS !**

Mais bien des chantiers sont itinérants, l'entretien des sentiers par exemple, ou plutôt occasionnels comme la réalisation et l'installation d'un auvent dans un centre de distribution.



Si on comprend bien ces contraintes on se dit que l'organisation des tâches n'est pour autant insurmontable**MAIS !**

Mais s'ajoute un impondérable, **la Météo !** En effet l'herbe des pelouses repoussera plus ou moins vite selon les conditions climatiques ce qui nécessitera une tonte plus ou moins fréquente. De même, l'arrachage de la Jussie, cette plante invasive, sera plus ou moins aisée selon que le terrain sera sec, seulement humide ou encore inondé.

Les façons de travailler seront différentes, nécessitant des matériels appropriés, à des périodes qui peuvent se chevaucher. **Alors que !**

Alors qu'il faut honorer les contrats signés avec obligation de résultats, quelques soient les conditions.

Dans un jardin de proximité, si la météo est mauvaise, il ne sera pas fait grief d'une mauvaise récolte, mais dans un contrat d'entretien d'espaces verts les lieux devront être impeccables par tous temps.



Vient en plus se greffer le suivi et la formation des salariés, sujet important aux Restos.

Comme on le voit le C.I.E.N.E présente des caractéristiques bien particulières.

Ce chantier permet de mieux appréhender la politique que les Restos veulent mener dans le domaine de l'insertion.

Ce sera le sujet de notre prochain rendez-vous avec l'Histoire...

Août 2021, Claude Boissenot.